

L'INVITÉ

ERIC GROSSENBACHER  
BOTANISTE  
LA NEUVEVILLE

## Ce chien, je l'aurais embrassé!

Le hasard a voulu qu'un jour, à Bienne, j'arrive devant le bâtiment de la Banque cantonale, à la place Centrale, et que là, j'aperçoive une personne non voyante et son chien, un berger allemand, qui cheminaient devant moi pour franchir la rue Centrale. Le chien s'est arrêté spontanément au changement de niveau du trottoir et de la route, se tenant debout tout en touchant la bordure avec ses pattes avant, perpendiculairement à la rue à franchir, attendant que tout danger soit écarté.

Dangers il y avait, tant la circulation routière était dense à ce moment-là. Combien de temps resta-t-il ainsi, attendant l'ordre de son maître de franchir la rue? Car son maître était tout ouïe aux bruits motorisés qui arrivaient jusqu'à lui. Jusqu'à nous, devrais-je dire. Car, moi aussi, j'étais sensible à toute la circulation de la place Centrale. Il suffisait d'une seule voiture pour que chien et maître restent figés sur place, même si cette voiture ne concernait pas directement la rue Centrale sud. Il était des moments où j'aurais passé moi-même, mais pas le couple!

Quand, enfin, plus aucune voiture n'offrit un quelconque danger pour eux, ils s'élançèrent pour traverser la rue. Ce chien, je l'aurais embrassé! En effet, à ce moment précis, plus une seule voiture n'était engagée à la place Centrale. Ce fait

m'a particulièrement frappé.

A propos des chiens-guides, il est utile de savoir que:

La position des chiens-guides est toujours la même, quelle que soit la race, devant le danger qu'offre le changement de niveau d'un trottoir, d'un escalier.

Seuls 2% des aveugles possèdent un chien-guide.

Les chiens restent «en service» pendant environ 8 ans et ont atteint, à ce moment-là, l'âge de 12 ans environ; ensuite ils prennent leur retraite (comme tout le monde...).

Cinquante à 60% des chiens sont aptes à devenir des chiens-guides.

Un chien-guide aide les personnes malvoyantes et aveugles à s'orienter au quotidien.

C'est le maître qui a la responsabilité d'écouter le trafic et de donner l'ordre au chien de traverser une rue, mais le chien peut toutefois refuser de traverser, s'il perçoit un danger imminent.

Le harnais indique au chien qu'il est au travail. Dès qu'on le lui enlève, le chien se comporte comme un chien ordinaire.

Les chiens-guides offrent aux malvoyants des déplace-

ments sûrs. Les chiens sont sélectionnés pour leur caractère agréable, leur gentillesse et leur grande docilité.

Le chien-guide apprend un langage qui permet à son maître de communiquer avec lui. À l'aide d'une trentaine de termes, on peut le faire changer de direction, lui faire chercher des passages pour piétons, des portes d'entrée, la sortie d'un immeuble, un guichet ou un comptoir, une place libre, etc.

Les chiens-guides ont le droit d'accès à tous les lieux publics...

Quelques races de chiens conviennent bien à cette activité et ont du succès: le labrador retriever, le golden retriever, le berger allemand, et même le bouvier bernois (au Canada!).

Soyez très discrets si vous désirez offrir votre aide à une personne malvoyante.

Demandez-lui si cela lui plaît ou non... Et ne tentez surtout pas de flatter son chien! ●

Ecole de chiens-guides, 1683 Brenles (VD). Internet: [www.chienguide.ch](http://www.chienguide.ch)

**Dès qu'on lui enlève son harnais, le chien-guide se comporte comme un chien normal.**



### VOTE INSTITUTIONNEL Un seul choix sera à faire

Dans ses récentes déclarations, Jean-Pierre Graber développe une argumentation unilatéralement dirigée contre la mise sur pied d'une Assemblée constituante. Si nous respectons l'homme politique et ne doutons pas de la sincérité de son amour pour le «Jura bernois», nous regrettons que sa position personnelle soit aussi figée dans l'a priori et l'effarouchement.

Le vote communaliste que craint M. Graber résultera d'un non le 24 novembre, ainsi qu'en ont décidé les deux cantons. Le oui éloigne cette perspective. Si le corps électoral opte pour le débat démocratique plutôt que pour la «crispation des fronts» découlant de l'échec de toute discussion préalable, ce vote-là sera relégué au second plan.

M. Graber rejette par avance ce qu'il appelle «la dynamique favorable à la création d'un nouveau canton». Si on le comprend bien, ses compatriotes sont jugés incapables à résister à l'emballage quasi mécanique qu'il redoute et leur promet. Voilà une bien curieuse façon de considérer la capacité des Jurassiens du Sud à se faire une idée par eux-mêmes de ce qu'il convient d'entreprendre.

S'agissant de l'addition des forces autonomistes au sein de l'Assemblée constituante, le calcul de Jean-Pierre Graber n'est pas faux. Cependant, et nous en faisons la proposition, les grandes décisions pourraient s'y prendre à la majorité qualifiée, de 60 ou 65% par exemple, ce qui garantirait aux anti-séparatistes une égalité parfaite face aux débats engagés... sous présidence du «Jura bernois»!

Il ne sera pas question de drapeau le 24 novembre, et il est incorrect d'intenter à quiconque un faux

LE CLIN D'ŒIL



**EAUX TUMULTUEUSES** La fonte des neiges alimente torrents et rivières du côté du Val-de-Travers. PHOTO ENVOYÉE PAR ALICE JACOT-DESCOMBES, DE FLEURIER

procès à ce sujet. Quant aux relations avec Bienne, il n'existe aucune raison objective pour qu'elles se distendent. Nous préconisons à cet effet que la ville dispose d'observateurs à la Constituante et qu'une commission s'occupe en son sein de la vitalité des liens futurs entre «Jura bernois» et Bienne. Il n'y aura ni intégration, ni dissolution, ni annexion du Jura-Sud dans ou par le Nord si le oui l'emporte le 24 novembre: on décidera seulement s'il est utile d'ouvrir une discussion sur un avenir commun, avec le choix au bout du compte d'en décréter l'opportunité ou d'en constater l'impossibilité, avec à la clé la résolution de la Question jurassienne. Voilà le seul choix que nous aurons à faire.

Comité de campagne  
«Un Jura nouveau»

### MÊME SUJET Plutôt garder ses acquis

Ces derniers temps, on entend beaucoup parler de resserrer les liens entre habitants du Jura bernois et du Jura pour créer un seul

canton. Pour ceux qui s'en souviennent, le même langage était de mise dans les années 70. Malheureusement, celles et ceux qui ont cru à l'eldorado ont vite déchanté. Autre paramètre: la population que totaliseraient les deux Juras réunis compterait à peine 120 000 habitants, soit à peu de chose près la population de la ville de Lausanne. Je ne pense pas qu'un tel canton serait capable de relever les défis de ce siècle. Même l'ancien conseiller d'Etat neuchâtelois Jean Studer affirmait qu'avec ses quelque 175 000 habitants, son canton était à la limite inférieure de la masse apte à remplir toutes les tâches auxquelles un Etat doit faire face.

Actuellement, nous avons la chance de faire partie d'un canton de près d'un million d'habitants et, qui plus est, nous disposons d'un statut particulier sous l'égide du CJB, reconnu par la constitution cantonale. Même si certaines mauvaises langues disent que c'est une coquille vide, le CJB distribue à diverses institutions du Jura bernois mais aussi de l'actuel canton du Jura, des sommes non négligeables. Un nouveau canton serait-il capable de les soutenir à

même hauteur financière? En cas de réunification, c'en sera fini du CJB et de notre statut particulier en tant que région francophone au sein du canton de Berne.

Autre point important à ne pas négliger: de par sa position bilingue, le canton de Berne participe aux conférences des chefs de départements des gouvernements des cantons romands. D'importantes décisions sont souvent prises à ce niveau-là. Il serait dommageable pour la Suisse romande que Berne n'en fasse plus partie.

Se rend-on bien compte des conséquences futures pour l'ensemble du pays? La Ville fédérale risquerait de perdre son aura. L'exigence d'un mini-canton, le Jura, dont l'appétit envers son voisin du Jura bernois est terriblement dangereux pour le futur de notre pays, pourrait faire tache d'huile.

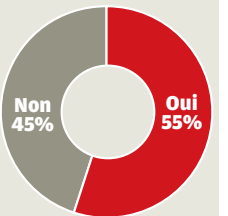
En votant non le 24 novembre prochain, nous gardons nos acquis. Ne nous engageons donc pas sur des spéculations et des promesses qui, à terme, pourraient être, pour les rêveurs, un réveil brutal.

Patrick Röthlisberger, vice-président Notre Jura bernois

LA QUESTION DE LA SEMAINE

**Le FC Bâle se qualifiera-t-il pour la finale de l'Europa League?**

Participation: 64 votes



TORNOS

### Décolleteuses ou décolletés: cherchez le danger!

Permettez-moi de m'interroger suite à l'article paru le lundi 15 avril et concernant la bâche apposée sur la façade de l'usine Tornos. Cette dernière semble représenter un danger pour les automobilistes et les piétons qui pourraient traverser la route à cet endroit.

### Les enseignements libanais

Une délégation libanaise est venue récemment chez nous pour se pencher sur le vote institutionnel. Une des participantes, l'avocate Myriam Eid, a dévoilé ses impressions au Journal du Jura (voir l'édition du 13 avril). Le Parlement jurassien lui a semblé fort modeste et, par rapport à Berne, Delémont lui est apparu «un brin rural». Par ailleurs, évoquant la dimension religieuse de la Question jurassienne, elle se demande ce que deviendrait la majorité protestante du Jura bernois dans une nouvelle entité où elle serait majorisée par les catholiques.

Grâce à elle, on comprend mieux pourquoi presque tous nos politiciens ne veulent à aucun prix entendre parler d'un nouveau canton du Jura, même avec un drapeau différent. Pensez, le cas échéant, ils seraient obligés d'abandonner la luxueuse salle de l'Hôtel du gouvernement, où l'on se sent important dès qu'on en foule le sol, tant elle est somptueuse, pour poser leurs augustes fesses sur les sièges sans confort de la modeste salle mise à la disposition des élus jurassiens! Et, suprême horreur, ils courraient le risque de devoir s'asseoir à côté d'un catholique.

On en frémit rien que d'y songer...

Elisabeth Joly-Ehrensperger (Tramelan)

Alors que dire des campagnes publicitaires de certaines chaînes de magasins pour les nouveaux sous-vêtements ou bikinis en vogue que l'on verra foisonner d'ici peu sur certains panneaux d'affichage dans certains endroits (arrêt de bus des grandes villes, le long de certaines routes cantonales!). Dans le cas de Tornos, pas besoin de se torturer le cou ni de fixer son attention très longtemps contrairement à d'autres images plus aguichantes... Je pense qu'on devrait plutôt être fier et soutenir une usine et une région fortement touchée par la crise et qui met tout en œuvre pour s'en «sortir». Dans ce cas, je pense que les autorités de Moutier ont fait preuve de bon sens et ont accordé à juste titre cet affichage au demeurant plus agréable que la façade qu'il recouvre.

Nathalie Germann (Moutier)

INFO

Pour nous contacter par courrier: Le Journal du Jura, courrier des lecteurs, case postale 624, 2501 Bienne. Par mail: [redactionjj@journaldujura.ch](mailto:redactionjj@journaldujura.ch)